

(MARDI 19 DECEMBRE 2017 à 14 H 30

VENTE ANNULEE REPORTEE :
AFIN DE PERMETTRE L'EXAMEN DES DIFFERENTES
OFFRES EN COURS D'INSTRUCTION, EN LIAISON AVEC
LES ORGANES DE LA PROCEDURE, LA VENTE AUX
ENCHERES EST ANNULEE ET REPORTEE AU 1^{ER}
TRIMESTRE 2018

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT (MISE à PRIX 150 000 €)
D'UN IMPORTANT MATERIEL DE FABRICATION DE FREINS ET EMBRAYAGES**

La vente aura lieu à l'extérieur et sur désignation en un seul lot, à côté de l'usine.

Un cahier des charges spécifique devra être préalablement consulté et signé par les enchérisseurs

FACULTE pour l'adjudicataire D'ACHETER LA BATIMENT DE GRE A GRE pour le prix de 140 000 €

I. IMPORTANT BANC DE TEST DYNAMOMETRIQUE WECO :

(Pour tester les nouveaux freins, prototypes) marque WECO, machine N°2 BL 1000 N°13860, piloté par informatique et cabine de pilotage, avec palan (a coûté au moins 700 000 € avec le bâtiment spécifique)

Cette unité comprend en outre :

- quatre armoires électriques pour la machine et une double armoire pour les commandes informatiques
- une cabine avec escalier métallique donnant accès au poste de commande informatique de la machine
- outillage lié au banc dynamométrique
- 1 palan ABUS 1.6 T datant de 2015
- 2 chauffages d'atelier SOVELOR fuel
- Etablis avec coffrets poids lourd
- Perforateur BOSCH BTH 2800
- Table de travail avec perceuse à colonne MECAFER
- Servante garnie d'outillage URTOOL
- Compresseur
- Cuve avec 500 l de fuel
- Cric
- Chariot élévateur à batterie
- Poste semi automatique

- Scie à métaux
- 5 étagères racks
- Lot de mécanismes d'embrayage pour véhicules, neufs ou état neuf
- Stock de matières premières : lots de sacs 16 et 25 kg d'oxyde de fer noir à l'aide d'argile broyée, argiréc, palette de laine de roche de flocons, ½ palette de zinc, palettes entamées de soufre poudre ZOLFINDUSTRIA, quelques sacs de frimeco correspondant à de la trisulfure d'antimoine, lots de poudre de polyphène de et poudre de caoutchouc, noir de carbone, fibre acrylique,
- 6 tables sur roulettes
- Réchauffeur électrique (four)

II. UNITE DE MELANGE MATIERES PREMIERES avec balance :

- Bacs acier, mélangeurs, aspirateur
- Massicot à caoutchoucs
- Broyeur mélangeur K 4
- et autre aspirateur Air Master

III. UNITE de FABRICATION :

- Mélangeur externe
- autre mélangeur externe
- Aspirateur
- 2 massicots
- Presse à vérins BRADLEY TURTON
- Scie à ruban
- Broyeur à laiton CLERO

IV. MONTAGE :

- Table de montage sur rail hydropneumatique avec pistolets et fort lot de moule
- 4 fours électriques et four à gaz JLS

V. USINAGE :

- Lot de gabarits de perçage
- Racks et étagères
- Aspirateur NILFISK + échelle double 6 m
- Marqueuse pièces aciers FLEX
- Perceuse BOSCH GSB 22R
- Poinçonneuse avec son écran à commande numérique
- Etagère avec roulements neufs
- Table avec moyeux et rivets, pour disques d'embrayage
- Scie sur pieds
- Etagère avec tôles, pour disques d'embrayage

- Rouleuse
- Rectifieuse à tambour
- Rectifieuse à bandes intérieures
- Rectifieuse à plat DALTON
- 5 perceuses à colonnes
- 2 tourets
- 5 lapidaires
- Rectifieuse à rondelles
- Scie sur table
- 3 rectifieuses avec rouleaux entraîneurs
- En cimaise : stock de bandes rectifieuses
- Magasin : quincaillerie production usinage, forêts, mandrins, plaquettes poids lourds, disques, plaquettes poids lourds
- Portatif : Perceuses, sauteuses, meuleuses, ponceuse...

VI. ATELIER GARNISSAGE REGARNISSAGE :

- Rack avec rouleaux de films et filmeuse
- Cercluse SM MATIC
- Chariots
- Tables de travail rivets pour garnitures poids lourds
- Lots de garnitures de voitures de collection et étagères
- Lots de pastilles en métal pour fritté (disques renforcés), au moins 3000 pièces
- Broyeuse papiers CUSHION PACK
- Lots de plaquettes poids lourds
- Fort lot de garnitures finies : (au moins 200 000 € de stocks)
- Chariot élévateur sur batteries (batteries état neuf) GUNGHEINRICH X 1, 2336 h
- Four électrique SAT
- Perceuse sur colonne
- Touret
- Riveteuse
- Petit four électrique
- Sableuse grenailleuse
- Lapidaire et tank
- Aspirateur Airmaster
- Petite cabine de meulage
- pistolet marteau
- marteau burineur
- Compresseur à vis insonorisé BOGE S 24-2

VII. ATELIER MAINTENANCE :

- Etabli pour mécanisme d'embrayage
- Scie à disque

- Presse FOG
- Riveteuse
- Servante
- Lot de pièces pour refaire les mécanismes
- Stock de rondelles pour disques d'embrayage
- Tour ERNAULT
- Aspirateur NILFISK
- Aspirateur d'atelier
- Rectifieuse à tambours HUNGER B 325 avec palan
 - -Pliuse NAGEOTTE
- Palan
- Cisaille manuelle
- Perceuse sur colonne
- 2 meuleuses, escabeau
- Table établi, poste à souder
- Chalumeau
- Petite rouleuse
- Mezzanine 12 m x 6 m environ
- Fort lot de vestiaires / table réfectoire

VIII. BEAU MOBILIER DE BUREAU / ORDINATEURS

IX. VEHICULES

- Peugeot J 9, 540 000 km, de 1991
- Véhicule Citroën C 3 de 2007, 75 080 km

Visite : photographies uniquement, sur www.interencheres.com/72001

CAHIER DES CHARGES SPECIFIQUES :

→ *Ce cahier des charges, ainsi que ses annexes, sera obligatoirement signé, au préalable, par toute personne souhaitant enchérir, et, a posteriori, par l'adjudicataire aussitôt l'adjudication prononcée. Il est lu à haute voix à l'énoncé des conditions de la vente, par le Commissaire-priseur Judiciaire, préalablement à la mise en vente et sera annexé au Procès-verbal de la Vente*

***1°)** Le matériel sera vendu aux enchères publiques, en un seul lot, sur la mise à prix de 150 000 €
 Il est précisé que la vente étant judiciaire (Ordonnance de Monsieur le Juge Commissaire en date du..., sur Liquidation Judiciaire prononcée le 19 juillet 2016 par le Tribunal de Commerce du Mans), l'adjudicataire prendra possession de son matériel, juridiquement, dès d'adjudication prononcée, dans l'état où il se trouve, sans aucune garanties ni réclamations, de quelque nature que ce soit, tant à l'encontre du Commissaire-priseur Judiciaire que de la procédure collective (Maître Bertrand BOUDEVIN, liquidateur).
 Il lui appartiendra donc d'assurer son matériel, dès l'adjudication prononcée.

***2°) Revendications :**

Une fois les opérations de dépoussiérage visées au §°3, réalisées, l'adjudicataire devra restituer à leurs propriétaires les biens ci-dessous-énumérés revendiqués :

-A/ FEMIA INDUSTRIE : 1 affuteuse REFORM avec plateau magnétique et meules, 2 vibrateurs PRAKE avec accessoires de polissages, 2 affuteuses à bandes abrasives MAPE, 1 chariot transporteur grillagé sur roulettes, 1 presse hydraulique de 50 T, 1 presse à découper mécanique col de cygne 60 T et 1 desserte avec outillages de mise en forme des couteaux HV.

Ordonnance de refus de revendication en date du 05/05/2017

-B/ CCMB : 4 bungalows de 15 m² accouplables, 1bungalow couloir de 4,86 x 1,45, équipé de 2 fenêtres RV + DV

-C/ CONSTRUCTIONS MECANIKES DE CHAMANT : 8 disques d'embrayage diamètre 385 mm extérieur

-D/ GEODIS : Matériel informatique (1 imprimante thermique Marque LP 2844 N° de série 42J113803403, 1 imprimante laser marque HP P1005 N° de série VNF8B78446 et 1 PC marque H''DC 6200 N° de série CZC1186MP8)

-E/ PITNEY BOWES : 1 machine à affranchir

-F/ Mr Christophe HENRY-DELATRE : 1 disque à regarnir et 1 mécanisme à rectifier

-G/ THERET SAS : 15 plaquettes largeur 55 longueur 160 épaisseur 8 et 15 plaquettes largeur 70 longueur 160 épaisseur 8

-H/ GROUPE PENE : 2 sabots épaisseur 12 et 6 sabots de frein épaisseur 12

-I/ SOMONEV FREINS : garnitures composantes de segments garnis à destination de l'armée française via RENAULT TRUCK DEFENSE

-J/ HERVE MECA : 1 disque d'embrayage et des mâchoires de freins

-K/ SAFETY KLEEN France : 1 fontaine à solvant N°100-99043

-L/ LIXXBAIL : 3 copieurs couleur IARDV C250I, 1 négociation laser

-M/ LEASECOM : 1 serveur DELL T110V2, 1 onduleur APC APC BACK UPS PRO 1500, 1 logiciel BACK UP ASSUST, 1 antivirus KASPERSKY ENDPOINT SELECT, 3 unités centrales DELL OPTIPLEX 302MT, 5 écrans DELL 20 pouces E2014H, 1 ordinateur portable DELL LATITUDE E5540, 2 répliqueurs de port, 2 claviers et souris LOGITECH WIRELESS COMBO MK330, 4 logiciels MICROSOFT OFFICE 2013 HOME BUSINESS PKC, 1 licence ZYXEL IPSEC VNP CLIENT,

-N/ MAN SK : 2 mâchoires de freins à regarnir

-O/ AD POIDS LOURD AQUITAINE : 1 sangle de freinage à regarnir

-

***3°)**En revanche, « le site étant notoirement contaminé par les fibres d'amiante, il est nécessaire, afin de se conformer aux dispositions d'ordre public qui s'imposent à l'adjudicataire, pour pouvoir évacuer ou récupérer ces matériels, de faire procéder au préalable à une dépollution de ces derniers par une entreprise certifiée, susceptible de réaliser des travaux d'encapsulage et de retrait d'amiante ou d'articles en contenant (Article R4412-129 du Code du Travail). Pour cela, il lui est notamment imposé la réalisation, en amont, d'un plan de « démolition, retrait ou encapsulage » (PDRE) répondant aux obligations visées à l'article R4412-133 du Code du travail.

Ce PDRE doit être adressé aux services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire, Pôle Travail, Unité départementale de la Sarthe, 19 Bd Paixhans CS 41822 22 mail Pablo Picasso, 72018 LE MANS, par l'entreprise qui aura été retenue, un mois avant le démarrage des travaux. (Article R4412-137 du Code du Travail).

Les matériels ou équipements qui n'auront pas pu faire l'objet d'une dépollution (éléments en tissu ou en bois par exemple) devront être éliminés réglementairement selon les dispositions des articles R4412-121, R4412-122, R4412-123).

Au vu des prélèvements effectués à l'intérieur des locaux et qui ont révélé des taux d'exposition à l'amiante particulièrement élevés, il y a lieu de recourir, avant toute intrusion dans les locaux, à une dépollution spécifique par une entreprise certifiée comme mentionné ci-dessus » (Extrait de la

correspondance N°IDOINE : 2016-0910878-7, Réf : 036/ML/2016, en date du 12/09/2016, adressée par L'inspecteur du Travail, à la SELARL SARTHE MANDATAIRE, jointe au présent cahier des charges).

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de ces travaux de dépollution, dont il demeure seul responsable, devant se conformer aux prescriptions légales ci-dessus énoncées, et la Liquidation Judiciaire ne serait être inquiétée de quelque nature que ce soit par le non respect ou la mauvaise qualité des travaux à engager.

Ces dispositions légales étant d'ordre public, il est rappelé que l'adjudicataire engagerait sa responsabilité pénale en cas de violation de ces dispositions.

Figure également en annexe le rapport dressé par le Centre LABEL ENVIRONNEMENT à propos de la pollution à l'amiante.

***4°) Possibilité à l'adjudicataire d'acquérir l'immeuble de gré à gré:** L'adjudicataire du matériel disposera d'une possibilité d'acquérir, de manière prioritaire, l'immeuble de gré à gré au prix de 140 000 €, à charge pour lui, de respecter les prescriptions relatives au broyage et à l'évacuation des biens souillés, en vue de l'élimination des fibres d'amiante, telles que rappelées au §°3 ci-avant, selon les règles de l'art et la législation en vigueur.

Dans ce cas, il se rapprochera aussitôt du Liquidateur, Me BOUVEVIN, SARTHE MANDATAIRE, 7 avenue François MITTERRAND, 72015 LE MANS Cedex 2; cette faculté d'achat est d'une durée d'un mois à compter de l'adjudication mobilière, à charge pour le candidat de verser la somme de 14000 € entre les mains du liquidateur, et de fournir à l'appui de son offre, la justification de son financement bancaire.

(N.B : L'évacuation des Big Bag entreposés à l'extérieur, demeure à la charge de la Liquidation Judiciaire ; l'acquéreur devra en outre restituer les bungalows de bureau revendiqués par CCMB, étant précisé que leur enlèvement fera apparaître une ouverture dans le mur, à charge pour l'acquéreur de le refermer s'il le juge nécessaire).

Nom et adresse des enchérisseurs susceptibles d'être intéressés :

Signatures et mention « Prix connaissance le... »

Déclaration spécifique de l'adjudicataire. « Prix connaissance des conditions spécifiques et du cahier des charges, le ... »

Etude de Me Xavier SANSON, Commissaire-Priseur Judiciaire, Hôtel des Ventes des Remparts, 16 rue du Bon Pasteur, 72 000 LE MANS. Tél : 02.43.77.07.91 et Fax : 02.43.77.19.62